



Demande d'expertise après un accident datant de plus d'un an.

Par **aurelie lecompte**, le **04/12/2018 à 06:29**

Bonjour,

En septembre 2017 un homme nous est rentrer dedans, dans la voiture d'une amie. Il y avait ma fille à l'arrière qui a eu un coup du lapin. Elle a passé une radio il n'y avait rien de particulier...j'ai reçu un dossier pour une expertise médical pour ma fille; à ce moment là je n'ai pas pu faire le nécessaire dans les temps suite a des gros problèmes de santé.

Depuis quelques mois ma fille a des petites douleurs et tensions au niveau de la nuque qui nécessitent des dispenses de sport au collège.

Ma question est "est il encore possible de faire une demande d'expertise suite a cet accident pour qu'elle est éventuellement un dédommagement corporel? Si oui comment faire? Ou est 'il trop tard?

Merci de votre réponse.

Cordialement.

Par **Philp34**, le **04/12/2018 à 07:31**

Bonjour aurelie Lecompte,

Faire le lien de causalité des douleurs de tension au niveau de la nuque de votre fille avec l'accident en question datant de + d'un an sera difficile.

Mais rien ne vous empêche de le tenter en relançant ce dossier d'expertise médical, expliquant la raison pour laquelle vous n'avez pas pu y donner suite à l'époque puisque le délai d'action en matière d'assurance de deux ans n'est pas expiré.

Cordialement.

Par **aurelie lecompte**, le **04/12/2018 à 07:54**

Bonjour Philp34,

Merci pour votre réponse. Comment dois je procéder, je relance l'assurance en demandant qu'ils me renvoi un dossier? Je ne connaissais pas le délais de 2 ans...c'est une bonne nouvelle.

Par **Philp34**, le **04/12/2018** à **08:54**

Exactement. Et sans forcément dire à l'assureur que votre fille se plaint aujourd'hui de ce qui serait la conséquence de cet accident alors que la question ne vous serait pas posée, vous contentant d'expliquer la raison qui vous a empêché en son temps, de ne pas avoir soumis votre fille à cette expertise.

Faire cette demande par LRAR factuelle gardant copie.

Par **aurelie lecompte**, le **04/12/2018** à **09:03**

D'accord merci encore à vous Philp34, je vais me charger de faire le nécessaire. En cas de doutes ou de questionnements, je me permettrai de revenir vers vous. Passez une bonne journée.

Cordialement.